



PREFET DE LA REGION ILE DE FRANCE

Direction Régionale et Interdépartementale
de l'Hébergement et du Logement

La demande de logement social en Ile de France

Le portail en ligne – Création de la demande - V1

www.demande-logement-social.gouv.fr

Avril 2015



Les demandeurs d'un logement social ont la possibilité de créer, consulter modifier, renouveler leur demande de logement social en ligne, sur internet :

www.demande-logement-social.gouv.fr



Demande de
logement social



en ligne



Le portail Internet permet aussi de consulter la liste des services d'enregistrement et d'information de l'Île de France et les chiffres clés du logement social dans les villes de son choix.

→ Qui peut utiliser le portail ?

Seul le demandeur peut accéder à sa demande.

Le portail ne permet donc pas à des tiers, travailleurs sociaux par exemple, de consulter la DLS d'un ménage, même s'ils assurent le suivi social de ce dernier.

Néanmoins, lors d'un entretien, et dans le cadre d'un rapport de confiance, le travailleur social peut guider le demandeur pour effectuer les démarches permettant de créer, vérifier ensemble la DLS, la mettre à jour, voire la renouveler.

Si, dans ce cadre, le travailleur social dispose alors des identifiants d'un demandeur, **il est cependant déontologiquement interdit d'effectuer toute modification du Cerfa en l'absence du demandeur, y compris sur son propre souhait.**



→ Que peut-on faire, ou ne pas faire, sur le portail aujourd'hui ?

Ce que le portail permet

- **Créer** une nouvelle demande de logement social pour toute personne majeure
- **Consulter** sa demande et l'éditer au format Cerfa
- **Mettre à jour** sa demande
 - . En modifiant les éléments de sa situation qui ont connu des évolutions (adresse, travail, ressources, ...).
 - . En ajustant les caractéristiques et la localisation du logement souhaité.
- **Renouveler** sa demande et éditer son attestation de renouvellement.
- **Rééditer une attestation d'enregistrement**
- **Retirer / abandonner sa demande active**, après délivrance du numéro unique. (la demande est donc radiée)
- **Consulter la liste des guichets** d'enregistrement présents dans la commune de mon choix.
- **Consulter les informations sur le logement social** dans la commune de mon choix.

Ce que le portail ne permet pas

- **Créer une nouvelle demande pour une personne mineure.** La personne devra se présenter à un service d'enregistrement.
- **Modifier des renseignements relatifs à l'identité du demandeur** (changement de nom, corriger une date de naissance erronée, modifier la nationalité ...), en fait tous les champs en grisé sur le portail.

La protection de ces zones a été conçue dans le but d'éviter toute usurpation d'identité.

Les personnes qui auront des modifications à apporter à ces zones (changement de nom suite à mariage, acquisition de la nationalité française, ...) doivent s'adresser physiquement ou par voie postale à un service d'enregistrement, **en produisant les justificatifs liés à la demande de modification.**



→ Les possibilités du portail aujourd'hui

Authentification

Consultation de la liste des services d'enregistrement présents dans la commune de mon choix
Consultation des données du logement social dans la commune de mon choix

Chargement de la demande depuis le système d'enregistrement

Création d'une demande / Consultation / Modification / Renouvellement / Abandon de la demande / Edition de l'attestation

Création d'une demande

Edition du formulaire CERFA

Enregistrement des modifications

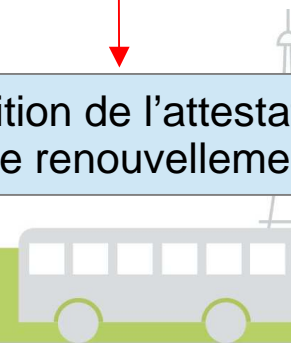
Renouvellement de la demande

Abandon de la demande (radiation)

Soumission de la saisie pour validation et délivrance du n° unique

Ré édition de la dernière attestation de renouvellement

Edition de l'attestation de renouvellement



→ Le portail aujourd'hui



Demande de
logement social



en ligne



[Accueil](#)



Vous venez d'enregistrer une demande sur ce site mais n'avez pas la possibilité de joindre la pièce d'identité ou le titre de séjour nécessaire à sa validation ?

Vous n'avez pas la possibilité d'enregistrer une demande en ligne sur ce site ?

Consultez l'annuaire des guichets !

Où trouver les guichets ?



Vous avez ou allez faire une demande de logement social ?

Consultez les chiffres clés des communes qui vous intéressent.

Consulter les chiffres clés du logement social dans ma commune

Ce site permet d'enregistrer une demande de logement social nouvelle, pour laquelle un « numéro unique d'enregistrement » n'a pas encore été délivré.

Après validation, votre demande sera rendue disponible aux organismes de logement social disposant de logements sur les communes recherchées.

Pour commencer l'enregistrement d'une demande nouvelle, cliquez le bouton « Créer une demande ».



Vous pouvez également consulter, mettre à jour ou renouveler une demande de logement social existante, c'est à dire pour laquelle vous disposez déjà du « numéro unique d'enregistrement ».

Pour renouveler, mettre à jour ou consulter une demande existante, cliquez le bouton « Accéder à ma demande ».

Attention, si vous souhaitez renouveler votre demande, veillez à bien conserver le récépissé qui sera téléchargeable et qui vous sera envoyé par courrier électronique à la fin de la procédure.

Créer une demande

Accéder à ma demande

Le site Internet explique la procédure de création de la demande en ligne, l'accès à sa demande pour la renouveler, l'actualiser, ainsi que les différentes possibilités offertes par le portail

Bienvenue sur demande-logement-social.gouv.fr

Un portail de services pratiques autour de la demande de logement social

→ Comment créer une demande de logement ?

Créer une demande

Sur l'écran d'accueil, choisir l'option « créer »

[Accueil](#) > [Critères d'éligibilité](#)

Chiffres clés du logement social dans ma commune

Où trouver les guichets ?

Tous les départements ne sont pas gérés par ce site internet. En renseignant le lieu de recherche de votre logement, il vous sera indiqué s'il est géré par ce site ou vous pourrez être re-dirigé vers un autre site de saisie de demande de logement.

Code postal :

Commune :



Annuler

Valider

Annuler la création de la demande de logement



[Plan du site](#) | [Questions fréquentes](#) | [Mentions légales](#) | [Contact](#)

© 2013 - Ministère du Logement, de l'Égalité des Territoires et de la Ruralité

Le site vous demande la saisie de la commune que vous demanderez en 1er choix de relogement.

Ainsi vous visualisez tout de suite les chiffres clés en matière d'offre de logements sociaux et d'attributions sur cette commune.



→ Comment créer une demande de logement ?



[Accueil](#) > [Vos revenus](#)

[Chiffres clés du logement social dans ma commune](#)

[Où trouver les guichets ?](#)

L'accès au logement social dépend de votre revenu fiscal de référence (RFR). Veuillez renseigner les informations ci-dessous afin que nous puissions déterminer si votre demande est susceptible d'être prise en compte. Même si votre RFR est trop élevé, vous pourrez continuer la saisie en toute connaissance de cause.

Le revenu fiscal de référence est indiqué sur votre avis d'impôt sur le revenu à la ligne 25

Revenu fiscal de votre ménage de
l'année 2013 * : €

Nombre de personnes habitant le
logement * :

Je n'ai pas d'avis d'imposition



[Plan du site](#) | [Questions fréquentes](#) | [Mentions légales](#) | [Contact](#)

Le site vous demande de saisir votre revenu fiscal de référence ainsi que le nombre de personnes qui seront mentionnées sur votre demande de logement afin de vérifier si vous réunissez les conditions d'accès au logement social.

Cependant, même si vous ne remplissez pas aujourd'hui les conditions d'accès par rapport aux revenus, cela ne vous empêche pas de créer votre demande.

Toutefois pour accéder au logement, en cas de proposition, vous devrez impérativement remplir les conditions par rapport aux ressources. Si vous dépassez les plafonds, l'attribution vous sera refusée.



→ Comment créer une demande de logement ?



[Accueil](#) > [Votre identité](#)

[Chiffres clés du logement social dans ma commune](#)

[Où trouver les guichets ?](#)

Veuillez renseigner ci-dessous les informations qui permettront de vous identifier sur ce site.

Civilité * : Monsieur
 Madame

Nom * :

Prénom * :

Date de naissance * : JJ MM AAAA

Adresse électronique * :

Confirmez votre adresse électronique * :



[Plan du site](#)

[Questions fréquentes](#)

[Mentions légales](#)

[Contact](#)

© 2013 - Ministère du Logement, de l'Égalité des Territoires et de la Ruralité

Le site vous demande ensuite des informations sur votre identité ainsi qu'une adresse mail pour permettre de vous identifier puis de recevoir les éléments qui seront nécessaires à la création en ligne de votre demande.

A l'issue de la saisie de cette page d'écran, vous recevez un mail sur l'adresse que vous avez communiquée. Vous aurez à cliquer sur un lien pour authentifier cette adresse mail. Cela vous permettra aussi, sur cette même adresse, de recevoir votre code de télé demandeur, dès l'activation de l'adresse mail.

En cas de problème à ce niveau, vous pouvez obtenir de l'aide en adressant un message par le bouton « contact », ou en téléphonant au n° suivant :

0 812 04 01 70

Du lundi au vendredi de 9h à 19h

Prix d'un appel local

→ Comment créer une demande de logement ?



Demande de
logement social



en ligne



[Accueil](#) > [Activation de votre adresse électronique](#)

Chiffres clés du logement social dans ma commune

Où trouver les guichets ?

Les informations que vous avez renseignées ont bien été enregistrées. Un courrier électronique vient de vous être envoyé à l'adresse que vous nous avez indiquée. Pour continuer la saisie de votre demande de logement, cliquez sur le lien d'activation qui se trouve dans le courriel qui vient de vous être adressé. Vous serez alors redirigé vers la suite de la saisie du formulaire. Vous pouvez également renseigner ci-dessous le code d'activation transmis dans le courriel.

Code d'activation * :

X Retour

✓ Enregistrer

[Accueil](#) > [Accéder à ma demande de logement](#)

Chiffres clés du logement social dans ma commune

Où trouver les guichets ?

Votre adresse électronique a bien été activée

Vous allez maintenant recevoir votre code de télédemandeur par courrier électronique. Conservez-le précieusement, ce code vous servira à vous identifier sur ce site pour compléter votre demande, la soumettre, la modifier ou la renouveler. Vous allez maintenant être re-dirigé vers la saisie de votre demande de logement social.

Continuer



Quand vous visualisez cet écran, allez dans votre messagerie et activez votre adresse mail en cliquant sur le lien qui vous est proposé. Vous pouvez aussi, si cela ne fonctionne pas, copier / coller le code mentionné dans le mail

L'écran suivant s'affiche tout seul.

Cliquer sur le bouton vert « continuer » et vous accédez au formulaire à renseigner.

A la fin de saisie vous pouvez joindre le scan ou la photo de votre pièce d'identité. Ainsi vous recevrez votre attestation d'enregistrement par mail.

Si vous ne pouvez pas joindre la copie de votre pièce d'identité vous validerez la saisie en allant à un guichet

→ Comment créer une demande de logement ?

Accéder à ma demande

Si cela ne fonctionnait pas, même après avoir activé votre adresse mail, vous pouvez aussi revenir à l'écran d'accueil du site.

Choisissez alors l'option : «Accéder à ma demande» et non plus l'option «créer»



Demande de logement social



en ligne



Choisir alors l'option «demande en cours de saisie»

[Accueil](#) > [Accéder à ma demande de logement](#)

Chiffres clés du logement social dans ma commune

Où trouver les guichets ?

En cas de problème à ce niveau, vous pouvez obtenir de l'aide en adressant un message par le bouton «contact», ou en téléphonant au n° suivant :

0 812 04 01 70

Du lundi au vendredi de 9h à 19h

Prix d'un appel local

Quel est le statut de la demande de logement à laquelle vous souhaitez accéder ?

- Demande de logement active : il s'agit d'une demande de logement pour laquelle vous avez déjà reçu une attestation d'enregistrement qui comporte le numéro unique de la demande.
- Demande de logement en cours de saisie : il s'agit d'une demande de logement que vous avez créée sur ce site et qui n'a pas encore été validée et pour laquelle vous n'avez pas reçu d'attestation d'enregistrement.

Veuillez sélectionner le statut de votre demande de logement en cliquant sur l'un des deux boutons ci-dessous.

X Annuler

✓ Demande de logement active

✓ Demande de logement en cours de saisie



[Plan du site](#) | [Questions fréquentes](#) | [Mentions légales](#) | [Contact](#)

→ Comment créer une demande de logement ?

Accueil > [Accéder à ma demande de logement](#) [Chiffres clés du logement social dans ma commune](#) [Où trouver les guichets ?](#)

Informations nécessaires pour accéder à votre demande de logement

Veuillez renseigner ci-dessous les informations nécessaires pour vous identifier et accéder à votre demande.

- Le code de télédemandeur vous a été communiqué par courriel lors de la création de votre demande sur ce site.

Code de télédemandeur * :

Date de naissance * :

Adresse électronique * :

[gouvernement.fr](#) [Legifrance.gouv.fr](#) [Service-Public.fr](#) [data.gouv.fr](#)

[Plan du site](#) | [Questions fréquentes](#) | [Mentions légales](#) | [Contact](#)

© 2013 - Ministère du Logement, de l'Égalité des Territoires et de la Ruralité

Le site vous demande de saisir votre code de télé demandeur qui vous a été transmis par mail, votre date de naissance que vous avez déjà déclarée , ainsi que votre adresse mail.

Vous validez sur le bouton vert et vous accédez à la grille de saisie de la demande de logement social.

A la fin de la saisie, si vous joignez le scan ou la photo de votre pièce d'identité, vous recevrez par mail la réponse à votre enregistrement avec votre attestation de demandeur et le n° unique de votre demande.

Dans le cas contraire vous devrez faire valider votre saisie auprès d'un guichet en communiquant votre adresse mail et votre pièce d'identité valide.

En cas de souci de connexion, vérifiez votre saisie, notamment pour le code où il y a des risques de confusion pour des caractères très proches, par exemple le zéro et la lettre « o »

→ Abandon d'une demande créée possédant un n° unique

1- Je sélectionne « accéder à ma demande » sur la page d'accueil

2- Je sélectionne l'option « abandonner »

3 – Je coche la case comme quoi j'ai pris connaissance des conséquences de mon abandon et je confirme

4- Après la première confirmation, un nouvel écran m'invite à confirmer à nouveau ma volonté de supprimer ma demande de logement social


5 – Après cette nouvelle confirmation, le message ci-dessous s'affiche, m'informant que ma demande est radiée. Je ne suis plus demandeur de logement social. Je reçois aussi un mail.

The screenshot shows a multi-step process for abandoning a housing request on a website. At the top, there are navigation links: 'Accueil', 'Chiffres clés du logement social dans ma commune', and 'Où trouver les guichets?'. The main content area is titled 'Ma demande en cours' and displays details for a specific request: a redacted name, a unique number '1110114713513PRE75', the territory 'Territoire Ile de France', the status 'État : Active', and a renewal date 'À renouveler avant le : 01/12/2015'. Below this, there are three buttons: 'Consulter', 'Modifier', and 'Abandonner'. The 'Abandonner' button is highlighted with a red line. The next screen, titled 'Abandonner votre demande de logement', contains a warning message: 'Vous allez abandonner votre demande de logement social. Suite à cette action, votre demande sera radiée pour abandon et vous ne serez plus considéré comme demandeur de logement social. Souhaitez-vous réellement abandonner votre demande de logement social?'. Below the message is a checkbox labeled 'J'ai pris connaissance des conséquences de cette action.' which is checked. At the bottom right of this screen are two buttons: a green 'Confirmer' button and a red 'Annuler' button. The final screen, also titled 'Abandonner votre demande de logement', shows a confirmation message: 'Confirmez-vous l'abandon de votre demande de logement social?' with 'Annuler' and 'Confirmer' buttons. A separate box on the left side of the image shows the final confirmation message: 'Votre demande de logement a été radiée', 'Votre demande de logement est radiée pour le motif suivant Radiation pour abandon de la demande', 'Date de radiation: 2015-02-11', and 'Si vous jugez utile, vous pouvez déposer une nouvelle demande.'

→ Modification de mon adresse mail

Je veux modifier mon adresse mail car j'ai changé mon adresse.
Je ne peux pas le faire en étant dans la demande. Je le fais au moment où je saisis mes identifiants.

Code de télédemandeur * : Vous ne disposez pas de ce code

Date de naissance * : JJ MM AAAA 

Adresse électronique * :

Numéro unique d'enregistrement * :

Identifiants oubliés

J'inscris tous mes identifiants, ma **nouvelle** adresse mail, et je valide

Le message suivant s'affiche

L'adresse électronique renseignée diffère de celle connue pour ce numéro unique.
Souhaitez-vous mettre à jour votre adresse électronique?

Si je veux réellement modifier mon adresse mail, je confirme en cliquant sur « continuer »

Je vais recevoir un mail à cette nouvelle adresse pour activer cette nouvelle adresse et la valider.



→ Aujourd'hui, je peux aussi connaître la liste des guichets dans la commune de mon choix



Demande de
logement social



en ligne



Accueil



Vous souhaitez déposer une demande de logement social ?

Consultez l'annuaire des guichets offrant ce service (organismes de logement social ou collectivités locales).

Une fois enregistrée par un guichet, elle sera rendue disponible à l'ensemble des organismes de logement social disposant de logements sur les communes recherchées. Elle sera également consultable et modifiable sur ce site.

Où trouver les guichets ?



Vous avez ou allez faire une demande de logement social ?

Consultez les chiffres clés de la commune de votre choix.

Consulter les chiffres clés du
logement social dans ma commune

Ce site permet de mettre à jour ou renouveler une demande de logement social déjà enregistrée, c'est à dire pour laquelle un « numéro unique d'enregistrement » a été délivré suite à une démarche auprès d'un guichet (organisme de logement social ou collectivité locale), dont la liste est consultable sur ce site.

Sont concernées par l'utilisation de ce service :

- les personnes ayant reçu un SMS, un message électronique ou un courrier les informant de l'arrivée à échéance de leur demande de logement social et leur demandant, le cas échéant, de renouveler cette demande,
- les personnes souhaitant mettre à jour leur demande suite à un changement de situation (changement d'adresse, modification de la composition familiale, évolution des revenus, etc).

Tous les départements ne sont pas gérés par ce site internet : selon le département dans lequel votre demande initiale a été déposée vous pourrez être redirigé.

ATTENTION : si vous souhaitez renouveler votre demande, veillez à cliquer le bouton "Renouveler" une fois connecté à votre demande et à conserver précieusement l'attestation de renouvellement qui sera téléchargeable à la fin de la procédure.

Accéder à ma demande

→ Exemple d'une recherche de liste des guichets dans la commune de mon choix



Demande de
logement social



en ligne



[Accueil](#) > [Où trouver les guichets ?](#)

Où trouver les guichets ?

Chiffres clés du logement social dans ma commune

Vous recherchez un logement sur la commune **ARGENTEUIL**.

Voici les guichets qui peuvent vous informer et enregistrer votre demande. Il s'agit des organismes de logement social qui possèdent des logements sur cette commune, ainsi que le cas échéant, les collectivités territoriales qui offrent ce service.

Si vous êtes salarié d'une entreprise du secteur privé cotisant à la participation des employeurs à l'effort de construction ("le 1% logement"), alors cette dernière peut également enregistrer votre demande. Si cette dernière ne dispose pas d'un service logement offrant ce service, elle pourra vous orienter vers le comité interprofessionnel du logement (CIL) compétent. Pour plus de renseignements sur la participation des employeurs à l'effort de construction, vous pouvez consulter le site d'Action Logement à l'adresse suivante : www.actionlogement.fr

Organisme de logement social	Nombre de logements dans cette commune	Type de guichets	Coordonnées	Horaires
DOMNIS	112	Agence	10 RUE MARTEL Paris 10ème arrondissement	09H-13H ET 13H30-17H00
EMMAUS HABITAT	352	Agence	3 rue Pagnère Saint-Ouen-l'Aumône	9 h -12 h et 14 h - 17 H
		Agence	183 Avenue Descartes – Imm. Ampère Le Blanc-Mesnil	9h-12h et 14h-16h
		Agence	3 Rue Pagnère – St Ouen l'aumône Saint-Ouen-l'Aumône	9h-12h et 14h-16h
		Agence	3 RUE VICTOR HUGO Charenton-le-Pont	9h-12h et 14h-16h
O.P.H. VAL D'OISE HABITAT	1313	Agence	1 avenue de la Palette Cergy	
S.A. CITES JARDINS REG. PARIS.	829	Agence	265 RUE D'EPINAY Argenteuil	8H30-12H30 ET 13H30-17H
			26 Avenue Charles de	



→ Aujourd'hui, je peux aussi connaître les chiffres clés du logement social dans la commune de mon choix



Demande de
logement social



en ligne



Accueil



Vous souhaitez déposer une demande de logement social ?

Consultez l'annuaire des guichets offrant ce service (organismes de logement social ou collectivités locales).

Une fois enregistrée par un guichet, elle sera rendue disponible à l'ensemble des organismes de logement social disposant de logements sur les communes recherchées. Elle sera également consultable et modifiable sur ce site.

Où trouver les guichets ?



Vous avez ou allez faire une demande de logement social ?

Consultez les chiffres clés de la commune de votre choix.

Consulter les chiffres clés du logement social dans ma commune

Ce site permet de mettre à jour ou renouveler une demande de logement social déjà enregistrée, c'est à dire pour laquelle un « numéro unique d'enregistrement » a été délivré suite à une démarche auprès d'un guichet (organisme de logement social ou collectivité locale), dont la liste est consultable sur ce site.

Sont concernées par l'utilisation de ce service :

- les personnes ayant reçu un SMS, un message électronique ou un courrier les informant de l'arrivée à échéance de leur demande de logement social et leur demandant, le cas échéant, de renouveler cette demande,
- les personnes souhaitant mettre à jour leur demande suite à un changement de situation (changement d'adresse, modification de la composition familiale, évolution des revenus, etc).

Tous les départements ne sont pas gérés par ce site internet : selon le département dans lequel votre demande initiale a été déposée vous pourrez être redirigé.

ATTENTION : si vous souhaitez renouveler votre demande, veuillez à cliquer le bouton "Renouveler" une fois connecté à votre demande et à conserver précieusement l'attestation de renouvellement qui sera téléchargeable à la fin de la procédure.

Accéder à ma demande

→ Exemple d'une recherche de chiffres clés du logement social dans la commune de mon choix



Demande de
logement social



en ligne



Accueil > [Chiffres clés du logement social](#)

Où trouver les guichets ?

Chiffres clés du logement social dans ma commune

Voici ci-dessous quelques repères chiffrés sur le niveau de l'offre et de la demande de logements sociaux pour la commune de : **Argenteuil** .

Type de logement	Nombre de logements dans cette commune	Nombre de demandes de logement en attente dans cette commune	Nombre de logements attribués dans cette commune en 2014
Chambre	0	0	0
T1	1014	1288	79
T2	2279	2078	197
T3	5996	2238	328
T4	3794	1445	158
T5	933	250	36
T6 et plus	80	17	2

Intitulé de l'organisme	Nombre de logements dans cette commune	Nombre de logements attribués dans cette commune en 2014
A.B. HABITAT	8452	492
O.P.H. VAL D'OISE HABITAT	1313	36
S.A. CITES JARDINS REG. PARIS.	829	57
S.A. LA SABLIERE	813	62
S.A. LOGIREP	511	31
S.A. IMMOBILIERE 3 F	481	26
EMMAUS HABITAT	352	20
S.A. ESPACIL HABITAT	340	19
S.A. TOIT ET JOIE	222	18
OPIEVOY	175	6
S.A. DOMAXIS	142	6
DOMNIS	112	6
S.A. FIAC	110	6

